Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse

Herausgeber: Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte

Band: 60 (1966)

Artikel: Le diocèse et la principauté épiscopale de Bâle après la guerre de trente ans d'après les rapports des évêques à Rome

Autor: Perrin, Jean

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-129043

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

JEAN PERRIN

LE DIOCÈSE ET LA PRINCIPAUTÉ ÉPISCOPALE DE BALE APRÈS LA GUERRE DE TRENTE ANS D'APRÈS LES RAPPORTS DES ÉVÊQUES A ROME

III. L'ESSOR DE LA VIE RELIGIEUSE A LA FIN DU XVII[e] SIÈCLE

Les rapports de 1679 et 1692 révèlent, outre des destructions causées par la guerre de Hollande, des progrès constants dans la vie religieuse du diocèse de Bâle.

A. LE RAPPORT DE 1679

Empêché par les guerres d'aller lui-même à Rome, l'évêque de Bâle Jean Conrad de Roggenbach, y délégua, en 1679, pour faire en son nom la visite ad limina, son pro-official Jean Christophe Haus, docteur en théologie et chanoine de la collégiale Saint-Martin de Colmar. Celui-ci emporta avec lui un rapport écrit sur l'état du diocèse, dont une copie [1] se trouve aux archives de l'ancien Evêché de Bâle à Porrentruy. Ce rapport a le même plan et reproduit dans une large mesure celui de 1665 mais signale aussi certaines destructions dues à la récente guerre de Hollande et quelques nouveautés dans la vie du diocèse.

1. Les dommages de la guerre de Hollande

Le chapitre de la cathédrale, installé à Fribourg en Brisgau, a vu, durant la guerre, ses revenus confisqués pendant quatre ans. Les chanoi-

[1] A.A. Evêché de Bâle, A/108/2 N° 440.

nes ont été si chargés de contributions, de logements de soldats et d'autres exigences intolérables, qu'ils ont été forcés, sous peine de périr, d'aller s'établir, fin 1678, à Arlesheim.

Plusieurs monastères et églises ont été dévastés ou endommagés. Le monastère des religieuses d'Allenspach a été détruit dans la dernière guerre. Le prieuré de Weinbach, rattaché aux Prémontrés d'Etival, a été lui aussi en grande partie démoli et dévasté. Présentement seul un économe y réside. A côté de ce prieuré le couvent des Capucins a été, il y a quatre ans, complètement brûlé avec son église. Mais grâce à la générosité de ses bienfaiteurs il a déjà été entièrement reconstruit. Le monastère d'Ottmarsheim a été, récemment, totalement détruit par les soldats, de sorte que l'abbesse et les religieuses vivent, ici et là, en exil, chez des parents. Le chapitre de Thann a vu, lui aussi, ses revenus très diminués par suite des dévastations accomplies par les soldats.

2. Les nouveautés dans la vie du diocèse

Le chapitre de la cathédrale a quitté Fribourg en Brisgau pour s'établir, fin 1678, à Arlesheim. C'est, dit le rapport, un endroit peu connu et peu important, mais les chanoines n'y sont pas loin de leurs revenus. De plus ce lieu n'est pas éloigné de l'évêque, est sous sa dépendance à la fois spirituelle et temporelle, et ne se trouve qu'à une heure de la mère-église et de la ville de Bâle. On espère d'ailleurs non seulement maintenir mais réintroduire la religion catholique dans cette ville [1].

Les chanoines n'ont à Arlesheim qu'une église toute petite et très pauvre, prévue seulement pour le service des paysans. Elle n'a pas d'autels, ni de cloches, ni d'orgue. Il n'y a pas de maisons d'habitation pour les chanoines. Ceux-ci sont sans revenus en raison des dégâts causés par les soldats et sans autres moyens pour construire une église et une résidence convenables. A cause des dettes de l'évêché l'évêque ne peut leur fournir aucun secours. C'est pourquoi ils sont obligés de s'adresser à la clémence et à la générosité de Sa Sainteté, pour que cette église, au milieu de tant d'adversités, ne périsse pas complètement pour le plus grand dommage de la religion catholique.

Le nombre des doyennés ou chapitres ruraux est passé de onze à douze. En effet le grand doyenné du Sundgau avec ses 71 paroisses a été divisé,

[1] Ce fut pendant l'occupation de Fribourg en Brisgau par les troupes françaises que les chanoines, sans ressources, obtinrent de partir pour Arlesheim.

en 1668, en deux parties. La première a conservé le titre de doyenné du Sundgau et la deuxième a été intitulée doyenné de Masevaux. Le doyenné du Sundgau groupe maintenant 36 paroisses toutes catholiques et celui de Masevaux 35 paroisses également catholiques [1].

3. Les progrès de la vie religieuse

Les monastères, situés dans les douze doyennés, revivent et se repeuplent. Sans doute l'abbé de Pairis ne nourrit encore qu'un petit nombre de religieux, le monastère des Prémontrés de Weinbach n'est habité que par un économe; il n'y a que peu de Franciscains à Kaysersberg et seulement quelques Dominicains et Dominicaines à Guebwiller. Mais des communautés assez nombreuses de Franciscains et de Capucins existent à Thann. Ces derniers font progresser, avec grand profit, le salut des âmes. Le monastère de Lucelle est peuplé également d'un grand nombre de religieux. L'abbaye de Bellelay est en pleine prospérité avec un grand nombre de moines. Le couvent des Pères capucins de Delémont, construit par l'évêque, abrite une communauté fort nombreuse. Trois nouveaux monastères de Capucins viennent également d'être fondés, l'un à Dornach dans le doyenné du Leimenthal, l'autre hors de la ville de Lauffenbourg et un troisième dans la ville d'Olten, dans le doyenné du Buchsgau [2].

Comme en 1665 l'évêque note avec satisfaction que les offices canoniques sont bien tenus, que les efforts du clergé et des religieux ont abouti à un usage fréquent, par les fidèles, des sacrements, que les curés prêchent régulièrement les dimanches et jours de fête, et instruisent la jeunesse. En ce qui concerne le séminaire et la tenue d'un synode il n'y a rien de nouveau depuis 1665.

Une difficulté est apparue dans l'attribution des bénéfices. En effet, dit le rapport de 1679, depuis deux ans, ceux qui obtiennent des bénéfices dans les terres du roi très chrétien, sont obligés de prêter serment de fidélité au Conseil souverain représentant le roi. Autrefois personne ne songeait à exiger un tel serment de fidélité du clergé [3].

[1] Instrumentum du partage du doyenné du Sundgau aux A.A. Evêché de Bâle, A/21/1.

[2] Les Capucins s'installèrent à Dornachbrugg en 1672 et à Olten en 1646.

[3] voir R. Metz, La monarchie française et la provision des bénéfices... ; p. 246 ss.

4. Les difficultés au sujet des fiefs

L'affaire du comté de Ferrette, fief enlevé à l'évêque de Bâle, en est toujours au même point, et l'évêque la recommande une nouvelle fois au Saint-Père.

La question du château et de la ville de Ribeaupierre, qui préoccupait déjà l'évêque en 1665, a mal tourné pour l'évêché. En effet, après la mort du dernier comte de Ribeaupierre, son gendre le sire de Birkenfeld, comte palatin du Rhin, luthérien, a si bien agi auprès du roi très chrétien, qu'il a obtenu le fief au très grand détriment de l'évêché, de l'église de Bâle et de la religion catholique. Les réclamations et les protestations de la part de l'évêché n'ont servi à rien. Or l'évêque et son chapitre de la cathédrale ne veulent ni céder leurs droits ni inféoder de nouveau ce territoire. On ne peut pas non plus admettre, la conscience tranquille, que ce fief soit laissé à un hérétique au détriment de la religion catholique. C'est pourquoi l'évêque de Bâle et son chapitre supplient humblement Sa Sainteté d'obtenir auprès du roi très chrétien que ce fief soit restitué entièrement, comme de juste, à l'évêque. En effet si cette restitution a lieu il n'y a pas de doute que les hérétiques qui, sous la domination de ces vassaux luthériens, ont pénétré dans la ville et les villages compris dans le fief, reviendront très bientôt à la foi catholique.

B. LE RAPPORT DE 1692

En 1692, l'évêque de Bâle, Jean Conrad de Roggenbach, âgé, infirme et empêché par les guerres, envoya à Rome, pour faire en son nom une nouvelle visite ad limina, François Henri de Hertenstein, chanoine de sa cathédrale et archidiacre du diocèse. De Hertenstein emportait avec lui un rapport sur l'état du diocèse, daté du 10 septembre 1692 [1]. Ce rapport répète largement les précédents de 1665 et 1679, mais fait part aussi de nouveautés dans les organismes de direction du diocèse, dans les divers doyennés et dans la situation générale du diocèse et de la principauté.

1. Les organismes centraux du diocèse en 1692

L'évêque, Jean Conrad de Roggenbach, élu en 1656 et consacré en 1659, a été frappé en 1688 par un dangereux coup d'apoplexie. Les forces de son esprit et de son corps en ont été très diminuées. Il a demandé à son chapitre de lui choisir un coadjuteur avec droit de succession pour

[1] A.A. Evêché de Bâle, A/108/2 N° 472.

l'assister dans l'administration spirituelle et temporelle. Alors, le 3 août 1688, a été élu régulièrement, confirmé et nommé évêque in partibus par Sa Sainteté, Guillaume Jacques Rinck de Baldenstein, doyen et chanoine de l'église-cathédrale de Bâle. C'est un homme d'une grande expérience aussi bien dans les affaires spirituelles que temporelles. Il a également accompli fort bien et pour le plus grand bien de l'église plusieurs ambassades auprès de l'empereur et du roi de France. Il a été consacré à Porrentruy par trois évêques. Il donne entière satisfaction et s'efforce de soulager le seigneur évêque.

Le chapitre de la cathédrale est établi depuis 1678, à Arlesheim. Dans cette localité l'évêque actuel a construit, en 1681 et 1682, à ses propres frais, une église élégante pour remplacer la cathédrale de Bâle [1]. Elle possède sept autels bien ornés – des orgues, des cloches en nombre suffisant, des ornements magnifiques et plusieurs reliques insignes. Ainsi cette nouvelle église dépasse toutes les autres dans le diocèse par la beauté de sa construction et la solennité des offices qui s'y font. De chaque côté de l'église ont été édifiées des maisons pour les chanoines et leurs serviteurs. Entre elles se trouve une place pavée de façon fort élégante et ornée d'une belle fontaine, qui projette en grande quantité ses eaux jaillissantes pour l'agrément et pour l'utilité des habitants. Ces maisons ont été construites en partie grâce aux dons des sujets, en partie grâce aux ressources du Prince-évêque et du chapitre. Le site du lieu est également assez agréable et l'air très sain. D'un côté il y a un village assez grand et beau et de l'autre des vignobles et des champs riches en céréales et en arbres. Dans le bas, des prés plantureux, qui sont arrosés par une rivière appelée Birse. Près de cette rivière il y a un beau monastère de Pères capucins, édifié il n'y a pas tellement longtemps, et au sommet de la montagne attenant au village il y a un château assez remarquable et haut placé, dans lequel le seigneur évêque peut habiter commodément s'il le désire. Là, au temps de la guerre suédoise, l'évêque Jean Henri, de pieuse mémoire, a séjourné, pour des raisons de sécurité, pendant quelques années [2]. Ainsi cette résidence, tout bien considéré, vaut bien une place-forte. Ce lieu est également situé au milieu des dîmes et des revenus du chapitre. Et, tout autour, il y a des territoires suisses, de sorte que, sans violer ces territoires, on ne peut y accéder. Cette situation aussi est une des principales raisons pour lesquelles cette

[1] L'église d'Arlesheim fut solennellement consacrée le 26 octobre 1681.
[2] Il s'agit du château de Birseck, ancien château épiscopal au-dessus d'Arlesheim.

résidence a été préférée à d'autres, afin d'assurer une plus grande sécurité en temps de guerre. Ce sont les cantons catholiques suisses, qui ont imploré à grands frais et obtenu la possibilité pour le chapitre d'émigrer vers cette nouvelle résidence, avec ses archives, ses ornements et son mobilier. Ils ont aussi obtenu la levée du séquestre par le roi de France, qui occupait alors, avec ses armées, la ville de Fribourg. En vertu d'un traité signé il y a plus de cent ans ces cantons ont protégé l'Evêché dans le passé et le protègent encore.

La composition du chapitre n'a pas varié. L'évêque et le chapitre ont toujours eu soin, de dix en dix ans, de faire une protestation solennelle contre l'usurpation par le magistrat de Bâle des revenus et des maisons des chanoines et aussi de la cathédrale de Bâle, afin d'éviter la prescription. Ainsi récemment, en 1685, devant le sénat de Bâle au complet, en présence de notaires et de témoins, une nouvelle solennelle protestation a été faite. L'évêque et le chapitre attendent de la grâce de Dieu une occasion favorable pour réoccuper la mère-église et y réintroduire l'exercice de la vraie religion catholique.

La curie ou officialité du diocèse est, comme par le passé, établie à Altkirch. Mais un conflit de juridiction avec le roi de France a obligé l'évêque à ouvrir une deuxième officialité, pour les territoires non-français, à Delémont. Le rapport en parle, dans la deuxième partie de son exposé, à propos des difficultés avec le roi de France [1].

2. Les douze doyennés ou chapitres ruraux en 1692

Pour l'essentiel la situation des douze doyennés du diocèse est restée la même qu'en 1679 et même qu'en 1665. Mais les monastères sont, dans l'ensemble, devenus encore plus prospères, et surtout, grâce, en partie, à l'appui du roi de France, la religion catholique a beaucoup progressé au détriment de l'hérésie [2].

Dans le doyenné citra Ottensbühl les succès ont été particulièrement remarquables. Si le monastère de Pairis et celui des Prémontrés de Weinbach ne se sont pas beaucoup développés, celui d'Alspach par contre abrite des moniales en grand nombre. Détruit pendant les guerres il est maintenant très bien rétabli et la règle monastique y fleurit bien.

[1] Voir plus loin dans le paragraphe sur la situation d'ensemble du diocèse et de la principauté.

[2] A partir de 1684 le roi de France prit, en Alsace, diverses mesures pour faire progresser le catholicisme (voir A. M. Burg, Histoire de l'Eglise d'Alsace, p. 227).

Les Capucins de Weinbach et les Franciscains de Kaysersberg sont d'une grande utilité pour le voisinage et travaillent fort bien dans la vigne du Seigneur. A Ribeauvillé l'église de l'hôpital a été reprise aux hérétiques, qui l'avaient occupée. L'exercice de leur religion n'est plus possible qu'au château, que détient abusivement le duc de Birkenfeld. Celui-ci a usurpé le château et la ville de Ribeaupièrre, qui sont des fiefs de l'évêque de Bâle, et favorise les hérétiques.

A Colmar et dans le reste du doyenné, depuis la dernière visite ad limina, avec l'aide de Dieu, plus de 500 hérétiques se sont convertis et ont été ramenés au vrai bercail du Christ. Un magistrat à moitié catholique a de nouveau été établi dans la ville de Colmar. Des écoles catholiques y ont été réouvertes pour le plus grand profit de la jeunesse. En tous domaines la religion catholique y a obtenu de plus grandes libertés.

Dans les neuf villages du voisinage, qui sont sous la dépendance du duc de Wurtemberg, c'est-à-dire à Riquewihr, Hunawihr, Ostheim, Beblenheim, Horbourg, Sunthoffen, Algolsheim, Wolfgantzen et Andolsheim, le culte public de notre vraie religion a été réintroduit avec l'aide du bras séculier des Français. A Wolfgantzen il y a maintenant un curé catholique. Celui-ci, il y a douze ans, était encore prédicant dans ce même lieu et enseignait la religion luthérienne. Après son abjuration et après la mort de sa femme il est devenu prêtre et prêche maintenant la religion catholique de sorte qu'il n'y a plus en ce lieu d'autre culte que le culte catholique. En tant que voisin il administre également la chapelle rurale de Weckoltzheim pour avoir de meilleurs revenus et il a là-bas un quart des dîmes.

Dans le doyenné citra Ottensbühl il y a toujours, comme en 1665, 37 paroisses et 12 monastères. Les monastères sont en plein essor et font du bon travail. Les religieuses de Schoenensteinbach observent leur règle de façon fort édifiante. Les Dominicaines de la Porte aux anges, à Guebwiller, ont été réformées et se conduisent de façon fort louable. Les Franciscains de Rouffach, les Capucins de Soultz et d'Ensisheim exercent une action très bienfaisante. Les religieuses de saint François à Ensisheim se sont rendues célèbres par leur discipline exemplaire. Au collège de la même ville les Pères jésuites de la province de Champagne enseignent maintenant, outre les humanités, également la philosophie et la controverse. Thierenbach, à une lieue de Soultz, est à la fois un prieuré et un lieu de pèlerinage. Il serait desservi, dit-on, par deux Pères bénédictins. C'est un monastère exempt et incorporé à l'ordre de Cluny, dont l'Abbé est le cardinal de Bouillon.

Il y a trois commanderies, qui étaient autrefois gérées par des commandeurs, mais leurs revenus sont actuellement confisqués par les Français et appliqués à d'autres usages.

Dans le doyenné cis Rhenum il y a eu un assez grand nombre de conversions et plusieurs paroisses hérétiques connaissent de nouveau une certaine pratique de notre religion. Le monastère des chanoinesses d'Ottmarsheim dépend immédiatement du Saint-Siège, mais il a reçu ses statuts de l'évêque en tant que délégué du Saint-Siège. Il a été dévasté par la guerre. Il est maintenant en partie réparé et, en 1685, il a été doté, par une charte du roi très chrétien, avec une grande générosité.

Pour le doyenné Inter Colles le rapport répète ceux de 1665 et 1679.

Dans le chapitre ou doyenné du Sundgau, depuis sa séparation du doyenné de Masevaux, il y a 36 paroisses catholiques, la collégiale de Thann et six monastères. Les chanoines de Thann célèbrent bien leurs offices. A Saint-Morand, occupé par les Jésuites de Fribourg, plus de 90 hérétiques se sont convertis depuis la dernière visite ad limina. Les Franciscains de Thann font le service divin de façon édifiante et donnent l'enseignement dans les petites écoles. Les religieuses de Vieux-Thann mènent une vie exemplaire. Les Capucins de Thann font un travail très utile au service des âmes.

A propos du doyenné de Masevaux, qui comprend 35 paroisses, le rapport de 1692 ajoute seulement, à celui de 1679, que les religieuses de Masevaux tiennent bien le chœur, qu'elles sont dirigées par deux chanoines et quelques chapelains prêtres.

Dans le doyenné de l'Elsgau l'abbaye de Lucelle, exempte, aurait bien besoin de la visite et de la correction de l'abbé lui-même. Au collège des Jésuites de Porrentruy on enseigne les humanités, la philosophie, la théologie et la controverse. Ce collège a été construit grâce à la générosité des évêques de Bâle. Avec l'aide de Dieu, depuis la dernière visite ad limina, 213 hérétiques y ont été reconduits au vrai bercail de Jésus-Christ, et entre 1670 et 1680, 332 autres l'avaient déjà été. De même dans le monastère des Pères capucins, nouvellement édifié dans la résidence épiscopale, cent hérétiques ont abjuré leur religion et ont de nouveau fait profession publique de la foi catholique.

Dans le doyenné du Salisgau l'abbaye de Bellelay de l'ordre des Prémontrés, maintenant occupée par des chanoines réguliers, est source d'une grande édification pour les fidèles. Depuis la dernière visite ad limina 91 hérétiques y ont été convertis. La communauté très nombreuse

des Capucins de Delémont apporte sans cesse ses consolations spirituelles, à la ville et au voisinage.

Dans le doyenné du Leimenthal il y a, comme déjà en 1665, 34 paroisses en partie sous la juridiction du roi très chrétien, en partie sous celle de l'évêque de Bâle et en partie sous celle du canton de Soleure. Comme en 1679 il y a quatre monastères. Le monastère de Beinwil a été transféré à Mariastein, ce que signalait déjà le rapport de 1665, mais quelques religieux et un économe sont restés dans l'ancienne maison. L'abbé récemment décédé a construit une église et une maison assez grandes [1]. Depuis la dernière visite ad limina 279 hérétiques y ont abjuré selon la forme prescrite par le concile de Trente, et auparavant déjà plus de mille en ont fait autant, parmi eux également un juif converti, qui a été baptisé.

3. La situation d'ensemble du diocèse et de la principauté en 1692

Au total, dit le rapport de 1692, il y a maintenant dans le diocèse de Bâle une église-cathédrale nouvellement construite, six églises-collégiales, 289 églises paroissiales catholiques, qui sont toutes en bon état, 58 églises paroissiales hérétiques, 30 monastères d'hommes dont trois ont des abbés exempts, 11 monastères de religieuses dont quatre de filles nobles, 14 monastères occupés par les hérétiques, 7 monastères donnés à la Société de Jésus, 4 commanderies de l'ordre teutonique et 2 collèges de Jésuites, l'un fondé par les évêques de Bâle, l'autre par les archiducs.

Comme en 1665 et en 1679 l'évêque constate que, dans le diocèse, les offices canoniques sont bien tenus, le clergé réformé, l'usage des sacrements devenu fréquent, la prédication et l'enseignement du catéchisme consciencieusement pratiqués.

Mais des difficultés nouvelles sont apparues, provoquées par les prétentions du roi de France. L'évêque a dû subir beaucoup d'atteintes à sa juridiction spirituelle en Alsace. Les concordats signés avec la Maison d'Autriche ont été violés. Le nonce en Suisse, auquel l'évêque a eu recours, n'a pu apporter aucun remède convenable. L'évêque a été sollicité plusieurs fois de nommer pour les territoires français de son diocèse un offical ou vicaire général particulier, qui procéderait selon les usages de l'église gallicane, mais l'évêque s'y est toujours opposé avec fermeté.

Bien plus, à partir de 1684, les officiers du roi de France n'ont pas voulu observer plus longtemps le concordat signé avec l'Autriche en

[1] L'Abbé Fintan Kieffer fit construire, entre 1648 et 1656, la belle église baroque de Mariastein.

Alsace. Ils ont entrepris d'introduire dans les affaires de mariage, de dîmes et autres, les usages de l'église gallicane dans la partie du diocèse située en Alsace. C'est pourquoi l'évêque a envoyé en 1685, une ambassade à Paris. Mais les ministres du roi ont répondu que les droits de souveraineté du roi en Alsace lui permettaient d'introduire les usages de l'église gallicane, comme cela a été fait dans d'autres régions conquises, que l'évêque de Bâle devait accepter cette situation. Les Français ont agi de telle façon que l'évêque a été forcé de créer deux consistoires et deux officiaux avec les organismes annexes, non sans de grandes dépenses et inconvénients, pour juger les affaires ecclésiastiques dans son diocèse.

Il a donc établi un tribunal ou consistoire dans la ville de Delémont pour ses diocésains qui ne sont sujets français. On y procède, comme d'ancienneté, selon les saints canons et le concile de Trente. L'autre consistoire se trouve à Altkirch pour les diocésains qui sont sous l'autorité du roi très chrétien. Là il n'est permis, dans beaucoup de cas, de procéder selon les décisions du concile de Trente et les usages anciens. Il en résulte chaque année de nouvelles violations de la juridiction et des immunités ecclésiastiques.

Ainsi il y a quelques années les quatre commanderies teutoniques, situées dans le diocèse, ont été confisquées par ordre royal et incorporeés à l'hôpital des invalides de Paris. De même, il y a quelques années, les officiers du roi n'admettaient plus que les candidats aux bénéfices acceptés par l'évêque entrent en fonction, avant d'avoir prêté serment au roi entre les mains de laïcs [1]. De plus, ils citent devant les tribunaux séculiers les clercs quand ceux-ci ne veulent pas se conformer aux ordonnances royales contraires aux saints canons et au concile de Trente. Et lorsque les parties condamnées par l'official épiscopal pour des affaires matrimoniales ou autres en appellent au Conseil souverain – celui-ci favorise d'ailleurs et reçoit de tels appelants – les officiers du roi déclarent nulles et abusives les sentences du juge ecclésiastique prononcées selon les saints canons et le concile de Trente. Des commissaires du roi assistent aux élections des abbés et abbesses, qu'ils soient exempts ou non. Le roi prétend participer à leur nomination.

Mais, événement encore plus grave, ces derniers jours, de nouveaux édits royaux ont été publiés pour la Haute et la Basse-Alsace, donc pour l'évêché de Bâle et l'évêché de Strasbourg. Si ces édits sont appliqués les deux évêques n'auront plus de possibilité d'action et n'auront plus

[1] Sur l'obligation de ce serment voir l'ouvrage déjà cité de R. Metz.

d'autorité sur les bénéfices et biens ecclésiastiques, du moins dans les parties de leurs diocèses qui s'étendent sur territoire français. Tout cela l'évêque de Bâle l'expose à Sa Sainteté par devoir et avec le respect dû et il la prie très humblement d'obtenir, par l'intermédiaire de ses légats auprès du roi, de pouvoir exercer librement sa juridiction en Alsace, dans le domaine spirituel, selon les anciens usages et les concordats autrichiens.

Le séminaire se réduit toujours à une maison ou convict, où l'évêque nourrit douze étudiants pauvres et douze étudiants nobles. Aucun synode n'a encore été tenu, mais le vicaire général fait chaque année des réunions du clergé par doyenné, comme le notaient déjà les rapports de 1665 et 1679. Le roi de France avait exigé un serment de ceux qui étaient nommés aux bénéfices, mais maintenant il cesse peu à peu cette nouveauté indécente et contraire aux immunités ecclésiastiques.

L'affaire du comté de Ferrette, fief de l'évêché de Bâle, en est toujours au même point. L'évêque envoie un mémoire imprimé sur cette affaire et prie une nouvelle fois Sa Sainteté d'intervenir par ses nonces, pour que l'évêque obtienne enfin quelque satisfaction pour ce patrimoine usurpé. L'évêque expose également une nouvelle fois à Sa Sainteté comment le château et la ville de Ribeaupierre, autre fief de l'évêché, ont été donnés par le roi de France au duc de Birkenfeld, colonel de l'armée française et luthérien, au grand dommage de la religion catholique et de l'évêque de Bâle. Il se permet de joindre aussi un mémoire imprimé sur ce sujet [1].

CONCLUSION

De la lecture de ces rapports successifs envoyés par les évêques à Rome se dégage l'impression d'un net progrès de la vie religieuse, au cours de la deuxième moitié du XVII[e] siècle, dans le diocèse de Bâle.

La guerre de Trente ans avait apporté bien des maux matériels et spirituels au diocèse et à la principauté épiscopale de Bâle. Les mesures prises par le duc Bernard de Saxe-Weimar en faveur du protestantisme, dans les territoires qu'il avait occupés dans la Haute-Alsace et dans l'Evêché, avaient nui momentanément au catholicisme et avaient causé bien des inquiétudes à l'évêque de Bâle. Mais ils ne durèrent pas. Après

[1] Des textes de ce mémoire imprimé de 1692 se trouvent aux A.A. Evêché de Bâle, B/237-38/Rappolstein/3. – D'ailleurs à propos de ces deux fiefs de Ferrette et de Ribeaupierre l'évêque de Bâle fera faire, sans succès, de nombreuses démarches et procès à Paris et ailleurs pendant tout le XVIII[e] siècle.

la mort du duc, le roi de France prit ses troupes à son service et favorisa de nouveau le catholicisme.

Les ruines matérielles, humaines et religieuses, provoquées par la guerre de Trente ans, furent peu à peu relevées. Le rapport de 1665 nous présente un diocèse de Bâle largement restauré. Les structures ecclésiastiques sont de nouveau en place, les anciens monastères revivent et d'autres sont venus s'y ajouter. Une vitalité religieuse nouvelle se manifeste dans tous les domaines. Le restauration catholique, qui s'était si bien développée avant la guerre de Trente ans, reprend rapidement.

Sans doute l'emprise politique du roi de France devint-elle de plus en plus forte. L'autorité de l'évêque de Bâle sur la partie de son diocèse située en Alsace subit des atteintes et des restrictions multiples. De plus le roi de France ne tint aucun compte des droits de suzeraineté de l'évêque de Bâle sur les comtés de Ferrette et de Ribeaupierre. Mais après des désaccords plus ou moins prolongés un modus vivendi s'établit peu à peu. Le catholicisme fit de nouveaux progrès aussi bien dans l'évêché que dans la Haute-Alsace. De nombreuses conversions furent opérées surtout par les Jésuites et les Capucins. D'ailleurs, dans la Haute-Alsace, le roi de France prit des mesures en faveur du catholicisme, qui accentuèrent largement ce mouvement de conversion.

Il semble que la restauration catholique ait atteint à la fin du XVII^e^ siècle, dans le diocèse de Bâle, un sommet qu'elle ne dépassera peut-être jamais dans la suite. Si pour Daniel Rops le XVII^e^ siècle fut, en France, le «grand siècle des âmes», le diocèse de Bâle, de son côté, a connu, semble-t-il, une période d'apogée religieuse entre 1680 et 1730. Les édifices religieux étaient alors rétablis et de nouveaux avaient été construits, les monastères étaient plus peuplés et plus nombreux qu'ils n'avaient été depuis longtemps, les fidèles étaient presque tous pratiquants et respectueux de leurs pasteurs [1].

L'œuvre de renouvellement de l'Eglise entreprise par le concile de Trente, mise en route par le grand évêque de Bâle Jacques-Christophe Blarer de Wartensee à la fin du XVI^e^ siècle, un moment interrompue par la guerre de Trente ans, paraît avoir abouti à ses plus beaux résultats, dans le diocèse de Bâle, à la fin du XVII^e^ et au début du XVIII^e^ siècle.

[1] C'est à ces conclusions qu'a abouti A. Schaer dans sa thèse (dactylographiée) sur «L'organisation ecclésiastique et la pratique religieuse dans le chapitre ultra colles Ottonis, en Haute-Alsace, sous l'ancien régime» (1648-1789). – R. Reuss dans son Histoire de l'Alsace au XVII^e^ siècle a trouvé que la marche ascendante du catholicisme en Alsace a connu deux points culminants: l'un de 1620 à 1630, l'autre de 1685 à 1690 (Tome II p. 432).